



L'utilisation de la mémoire de l'esclavage dans les revendications des féministes guadeloupéennes (1918-1921)

Clara Palmiste

► To cite this version:

Clara Palmiste. L'utilisation de la mémoire de l'esclavage dans les revendications des féministes guadeloupéennes (1918-1921). Sextant: Revue du Groupe interdisciplinaire d'Etudes sur les femmes, 2008. hal-01709344

HAL Id: hal-01709344

<https://hal.univ-antilles.fr/hal-01709344>

Submitted on 14 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Clara Palmiste, « **L'utilisation de la mémoire de l'esclavage dans les revendications des féministes guadeloupéennes (1918-1921)** », *Colonialismes, Revue Sextant*, N°24-25, Editions de l'Université Libre de Bruxelles, 2008, pp.43-54.

Ce texte se propose, à partir d'une recherche sur l'accession des femmes des colonies françaises d'Amérique à la citoyenneté, d'analyser les discours et revendications d'un groupe de féministes de la Guadeloupe entre 1918 et 1921 à travers leur organe de presse, l'*Echo de Pointe-à-Pitre*. Si les travaux sur le suffrage féminin et les mouvements féministes en France métropolitaine sont nombreux¹, on connaît en revanche moins bien la lutte qu'ont menée les femmes des Antilles françaises pour leur intégration citoyenne. On a supposé qu'elles avaient obtenu le droit de vote en 1944 sans grande bataille et que leurs revendications n'étaient par bien différentes de celles des mouvements féministes de la métropole. Néanmoins, même si leurs plaidoyers rejoignaient en partie ceux des femmes françaises de la métropole, la spécificité de leur statut dans le contexte colonial a rendu leur combat tout à fait singulier.

Parce que l'histoire des mouvements féministes des colonies françaises doit faire partie intégrante de l'histoire du féminisme français, nous espérons en combler les lacunes et par là renouveler nos acquis sur les femmes en situation coloniale². Malgré de précieuses contributions³, il existe peu de travaux sur ce sujet et aucune chronologie de la présence des femmes antillaises au sein de partis politiques ou des mouvements qui réclamaient le droit de vote. C'est comme si les associations féministes en Guadeloupe et en Martinique (l'*Union des femmes de la Martinique* et le *Rassemblement féminin* en Martinique ; l'*Union des Femmes françaises de la Guadeloupe* et l'*Entraide féminin* en Guadeloupe) avaient jailli dans les années 1944, sans antécédent ou sans aucune continuité avec les mouvements associatifs féminins –en particulier les associations de secours mutuel et de prévoyance- organisés dès la fin du XIX^e siècle. Les associations féminines de secours mutuel ont pourtant constitué un terreau fertile pour le développement d'une entraide féminine et d'une conscience féministe.

Malgré la difficulté de repérer les témoignages des femmes dans les sources –tout de même plus nombreux dans la période considérée par rapport à la période esclavagiste-, les deux journaux guadeloupéens *Pointe-à-Pitre* (1911-1912) et l'*Echo de Pointe-à-Pitre* (1918-1921) ont confirmé l'existence d'un groupe de femmes guadeloupéennes sensibles aux idées féministes.

Les prémisses de la lutte

Dès les premières décennies du XX^e siècle, grâce au progrès du niveau de leur instruction, les femmes en Guadeloupe ont commencé à acquérir plus de visibilité dans la sphère publique⁴ et ont

¹ Rappelons que dans les principaux ouvrages sur le féminisme français, aucune mention n'est faite concernant la lutte des femmes des colonies françaises d'Amérique. Voir *L'histoire des femmes en revues : France/Europe*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2002 ; Christine BARD, *Les filles de Marianne, Histoire des féminismes (1914-1940)*, Paris, Fayard, 1995 ; Albert et Nicole DU ROY, *Citoyennes. Il y a 50 ans le vote des femmes*, Paris, Flammarion, 1994 ; Laurence KLEJMAN et Florence ROCHEFORT, *L'égalité en marche. Le Féminisme sous la Troisième République*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques- Des femmes, 1989 ; Maïté ALBISTUR et Daniel ARMOGATHE, *Histoire du féminisme français : du moyen âge à nos jours*, Paris, Editions Des Femmes, 1977.

² Les *Revue de la Société d'Histoire de la Martinique* et de la *Guadeloupe* qui font autorité dans le domaine de l'histoire locale, ont accordé jusqu'ici très peu d'attention à la question des femmes durant la période coloniale.

³ Entre autres : Monette CARÊME-LIÉNAFA, *Femme et mutualité à la Martinique, 1893-1993*, Ouvrage historique et mutualiste, 1994 ; Cécile CELMA, « Le mouvement associatif féminin à la Martinique et à la Guadeloupe, 1880-1960 », *Femmes. Livres d'or de la femme créole*, t. III, p.187-199 et t. IV, p.13-44 ; Arlette GAUTIER, « Femmes et colonialisme », in Marc FERRO (ed), *Le livre noir du colonialisme, XVI^e-XXI^e siècle : de l'extermination à la repentance*, Paris, Robert Laffont, 2003, p.569-607 ; Myriam COTTIAS, « Mariage et citoyenneté dans les Antilles françaises (XVII-XIX) : de l'esclavage à la femme « poto-mitan », in BEGOT Danielle et SAINTON Jean-Pierre (dir.), *Mélanges à Jacques Adélaïde Merlande*, Paris, Editions du CTHS, 2002, p.319-334 ; Myriam COTTIAS, « Gender and citizenship in French West Indies, 1848-1945 », *Slavery and abolition*, 26, 1995, p.231-243.

⁴ Notamment grâce à leur participation à la tête d'associations de secours mutuel et de prévoyance.

milité pour le suffrage féminin. Les féministes de l'*Echo* plaçaient l'émancipation de la femme au-dessus de la lutte « de race et de classe »⁵ qui émaillait la scène politique guadeloupéenne de ces années-là. Bien que les femmes aient été tenues à l'écart de la sphère politique, leurs discours révèlent néanmoins une certaine connaissance de la *Res publica*, y compris lorsqu'elles reprennent à leur compte des discours déjà formulés par leurs pairs -nous y reviendrons. Leurs propos peuvent même paraître avant-gardistes pour l'époque, car ces femmes affirment que malgré l'abolition de l'esclavage (en 1848 dans les colonies françaises), la femme guadeloupéenne vit encore dans un état de servage. Et elles entendaient la tirer de sa condition, grâce notamment au droit de vote. Leurs propos avaient sans nul doute une résonance toute particulière au sein d'une population à peine sortie du joug de l'esclavage.

Nous sommes au lendemain de la première guerre mondiale. En France, les femmes ont remplacé les hommes dans certains secteurs clés de l'économie et leur retour sur la scène publique est marqué par la réclamation de droits qu'elles considèrent à la mesure de leur courage et de leurs sacrifices. Diverses propositions de lois en faveur du vote féminin sont approuvées par le Parlement, mais se heurtent au conservatisme du Sénat français. C'est au cours de cette période d'impulsions nouvelles et d'optimisme que se situent donc les féministes de l'*Echo de Pointe-à-Pitre*. Elles reçoivent des nouvelles de France par le biais de leurs collaboratrices de l'Hexagone (Monette Thomas⁶, Henriette Sauret⁷, Louise Bodin⁸, etc.) et sont également au courant des progrès dans la condition de la femme dans le monde. Comment ont-elles à leur tour engagé leur lutte dans la société guadeloupéenne ?

Dans les colonies françaises d'Amérique, cette période était marquée par des revendications des coloniaux pour une égalité civile et militaire avec les français métropolitains, ainsi que par la lutte pour une assimilation totale. La structure de la société guadeloupéenne du début du XX^e siècle, hiérarchisée en fonction de la race et de la classe, de même que le statut de l'île -une colonie française qui ne devient département français d'outre-mer qu'en 1945- obligent à considérer quelles ont été ces femmes qui ont milité pour leur émancipation et les difficultés qu'elles ont rencontrées. Nous porterons donc notre analyse sur la particularité de l'*Echo de Pointe-à-Pitre*, le positionnement idéologique de ses collaboratrices, l'utilisation de la mémoire de l'esclavage pour leurs revendications, l'articulation des relations dominateurs/dominés- féminin/masculin en situation coloniale et enfin la répercussion de leurs discours dans la société guadeloupéenne.

***L'Echo de Pointe-à-Pitre*, premier journal « féministe »**

Fondé en octobre 1918, l'*Echo de Pointe-à-Pitre* se présente comme un « journal de variétés – absolument indépendant, organe pour le développement du Féminisme et la défense des classes laborieuses ». En d'autres termes, comme le rappelle le comité dans son éditorial, c'est un « Organe de défense et de renseignements pour la femme en travail d'émancipation politique et sociale et des Classes laborieuses ».⁹ Ce journal paraissait les 10, 20 et 30 de chaque mois, distribué par le biais d'abonnement à Pointe-à-Pitre, mais également dans les communes de l'île. À travers ce journal naissent les premiers germes du féminisme en Guadeloupe et c'est à notre connaissance le premier journal « féministe » à proprement parler des colonies françaises d'Amérique. C'est en effet la première fois que nous trouvons la mention d'un groupe de femmes se définissant explicitement

⁵ En Guadeloupe, dès les années 1890 les ouvriers et travailleurs noirs s'organisaient en syndicat et les premières grèves du début du XX^e siècle révèlent les tensions entre le patronat blanc ou mulâtre et les ouvriers noirs. Ces tensions se répercutent sur le plan politique, puisque la majorité de la population noire réclamait plus de droits et la résolution des inégalités par leur intégration dans le corps social.

⁶ Féministe française qui, en 1918, a avancé le concept de parité (sans le nommer) pour la représentation des femmes à la Chambre.

⁷ Féministe française, elle fut la secrétaire générale de l'association des amis de la Bibliothèque Marie-Louise Bouglé.

⁸ Louise Bodin (1877- 1929), fut suffragiste, féministe, pacifiste et communiste. Elle fut la rédactrice de *La Voix des femmes* et fit partie des intellectuels qui s'illustrèrent dans la vie de la Cité rennaise. Cf. Colette Cosnier, *La Bolchevique aux bijoux. Louise Bodin*, Pierre Horay, 1988.

⁹ Archives Départementales de la Guadeloupe. L'*Echo de Pointe-à-Pitre*, mercredi 30 octobre 1918, n°1.

comme féministe et préconisant le militantisme politique : « En avant ! Que par l'union de nos ressources, de nos moyens, de nos activités, nous arrivions à fonder le Grand Parti Féministe, à l'instar de celui de France qui a les yeux sur nous. »¹⁰

L'*Echo de Pointe-à-Pitre* succéda au journal *Pointe-à-Pitre, organe des Dames de la colonie*¹¹, fondé en novembre 1911. Celui-ci en dehors des conseils pratiques sur le traitement pour la chute de cheveux, l'économie du ménage, la moralité des femmes, la mode, le comportement des hommes irrespectueux, l'exploitation des apprenties couturières etc., avait posé les premiers jalons d'une dénonciation de la condition d'assujettissement de la femme. En effet, si l'idée d'une émancipation féminine n'était pas vraiment évoquée dans les premiers numéros de *Pointe-à-Pitre* –certaines collaboratrices cantonnaient le rôle de la femme à la sphère privée-, très vite, certains articles abordent la question du droit de vote féminin avec beaucoup d'optimisme, saluant les avancées réalisées dans ce domaine par d'autres pays. Comme le souligne Dame TH. Pierre, rédactrice et gérante de *Pointe-à-Pitre*, « Cette feuille a été créée pour crier contre les abus et les iniquités dont nous femmes, sommes sans cesse la victime dans notre société coloniale »¹².

Le comité de rédaction avait changé entre-temps. Les collaboratrices de *Pointe-à-Pitre* étaient en général des « Dames » faisant partie d'une certaine élite urbaine de couleur de Pointe-à-Pitre et des communes, alors que le comité de l'*Echo* était composé non seulement de « Dames », mais également de jeunes filles (Dame Paraclys, Suzanne Gall et Sully Pineau) et même d'un homme, Saint Victors. Leur positionnement politique, en revanche, restait dans la mouvance socialiste; l'*Echo de Pointe-à-Pitre* prétendait d'ailleurs toucher la classe ouvrière. La filiation entre ces deux journaux est à rechercher dans la figure du socialiste Gaston Erlace, ancien président de la Fédération Mutualiste de la Guadeloupe et propriétaire de l'imprimerie *Les Classes Laborieuses*, située à la rue Schœlcher à Pointe-à-Pitre¹³, qui éditait *Pointe-à-Pitre* et par la suite l'*Echo de Pointe-à-Pitre*. À plusieurs reprises, Gaston Erlace exprima son affinité avec la cause féministe, notamment lors de sa visite à l'association féminine *Les Dames de Saint Louis* : «Souffrez que je vous dise, Mesdames, s'il y a quelque chose qui me fait souffrir peut-être, autant que vous, dans mon ardeur féministe, c'est le mépris dans lequel on vous tient depuis quelque temps. [...] Mais il arrivera un jour, par votre sagesse, votre esprit de discipline, vous donnerez la preuve contraire de ce qu'ils pensent de vous »¹⁴.

Les socialistes de la Guadeloupe ont donc très tôt inclus les femmes dans leur programme. À la différence de la Martinique, les sociétés féminines de la Guadeloupe sont créées au début du XX^e siècle dans la mouvance du parti socialiste. Cette proximité politique explique sans doute la précocité des revendications des Guadeloupéennes pour le suffrage féminin. Ces sociétés féminines, même si elles opéraient également dans la sphère sociale, étaient politisées et souvent rattachées au parti socialiste et à la libre pensée : la *Société des Vraies filles de Schoelcher* ; les *Vraies filles de l'Espérance* ; les *Vraies filles de l'Avenir* (jeunes filles socialistes) ; la *Société des Filles de la Victoire*, créée en 1902 et qui comptait 46 membres en 1903 -elles organisaient la fête des *Enfants de Marianne* et participaient à toutes les manifestations du parti socialiste. Certaines étaient même rattachées au parti radical socialiste, comme le *Sou des Dames*, fondé en 1905 et les *Dames de Saint-Louis*. En dehors de ces sociétés féminines, il existait une association féminine ouvertement politique, le *Groupe des Femmes Socialistes*, créée en 1902, qui rassemblait le *groupe des jeunes filles socialistes* et d'autres associations féminines de prévoyance qui y adhéraient.

Les propos des femmes de l'*Echo* étaient cependant plus virulents que ceux de leurs prédécesseuses, car celles-ci comptaient se servir du journal comme d'une « arme de libération » et d'un outil d'information sur l'actualité concernant le vote des femmes (en rendant compte, par exemple, des diverses lois déposées à l'Assemblée) et sur les progrès de leur condition. C'est ainsi

¹⁰ L'*Echo de Pointe-à-Pitre*, 30 mai 1919.

¹¹ Bibliothèque Nationale de France, JO-70839, Tolbiac- Rez-de-jardin magasin. In 8°.

¹² Ibidem, *Pointe-à-Pitre*, 30 janvier 1912, numéro 8.

¹³ L'*Echo de Pointe-à-Pitre*, mercredi 30 octobre 1918, n°1.

¹⁴ L'*Echo de Pointe-à-Pitre*, 30 août 1919. 30^e édition. Une visite de notre Directeur aux Dames de Saint-Louis.

qu'est par exemple rappelée en 1918 l'existence de la loi du 7 Août 1907, qui permet aux femmes d'être témoins dans les actes d'état-civil et donnait à la femme mariée le droit de disposer librement des produits de son travail, ainsi que de la loi de 1912 sur la recherche de paternité.

Par ailleurs, les collaboratrices de l'*Echo* sont unanimes sur l'octroi immédiat du suffrage féminin, malgré quelques voix discordantes, comme celle de Saint Victors qui ne conçoit le vote féminin qu'en fonction de la moralité de la femme, du milieu auquel elle appartient, de son âge et du rang qu'elle occupe dans la société : « Tant qu'elle ne possédera pas ces quatre qualités, il me paraît invraisemblable quant à présent de la faire entrer dans les luttes électorales et de la sacrer citoyenne »¹⁵. Les partisans de la restriction du suffrage féminin selon un critère moral, économique et social étaient aussi nombreux en France métropolitaine.

Utilisation du passé esclavagiste pour l'obtention du suffrage

L'*Echo de Pointe-à-Pitre* ne touche certes pas un public très vaste (à peu près 900 numéros sont distribués entre octobre 1918 et avril 1919), mais il formule déjà une opinion très avancée: « Oui, nous voulons nous redresser, sortir de notre état d'esclavage qui nous avilit. Il y va de votre intérêt de vous entendre avec nous pour la défense en commun des idées et des principes en faveur desquels nous combattons, ce qui vous rendra d'autant plus forts, car de tous temps nous avons été et sommes restées toujours vos sages conseillères. »¹⁶ Ces femmes croient pouvoir obtenir le suffrage plus par consensus que par une révolution.

L'analogie entre la condition de l'esclave et celle des femmes est souvent exprimée dans ce journal par ce titre éloquent : « Les esclaves modernes. La femme dans la société », qui rappelle que même si l'esclavage a été aboli aux Antilles, il en existe une forme plus sournoise, celui des femmes, qui « se dissimule sous l'hypocrisie des institutions modernes¹⁷ ». L'*Echo* donne l'exemple de la domesticité, qui représente le type d'esclavage moderne qui se rapproche le plus de celui qui a été aboli, puisque « le domestique n'est guère plus que l'ancien esclave, sa situation dépendant du caractère, des sentiments, des principes de son ou ses maîtres »¹⁸.

Les propos de l'*Echo* vont plus même plus loin, car le journal affirme que si le domestique, l'ouvrier, l'employé, voire même le fonctionnaire et le soldat sont également des sortes d'esclaves subordonnés à leur patrons et à leurs supérieurs, la femme est cependant la plus esclave parmi les esclaves: « Mais il est dans la société d'êtres dont les mœurs, les coutumes et les lois actuelles font de véritables esclaves, ce sont les femmes : leur situation est la honte de notre civilisation. »¹⁹

Les discours des femmes de l'*Echo* peuvent être analysés sous deux angles. Le premier est celui d'une prise de conscience toute nouvelle, par les femmes antillaises, de la spécificité de leur lutte émancipatrice. Ainsi n'hésitent-elles pas à interpeller les hommes, les obligeant à se rendre compte que la soumission de la femme antillaise est en tout similaire à leur condition servile aux temps de l'esclavage. De là, faut-il voir une analogie entre luttes féministes et luttes d'émancipation ? Deuxièmement, leurs discours questionnent le binôme dominateurs/dominés, car ils dénoncent la domination que leur imposent ces mêmes « dominés »²⁰ qui furent un temps esclaves.

Elles utilisent donc un passé susceptible en quelque sorte de légitimer leurs revendications, sensibiliser les hommes et de permettre leur libération. Face à la réaction masculine obstinée, elles prônent une révolution par la raison, dans l'esprit des révolutions de 1789, 1848 et 1870, qui ont changé le cours de l'Histoire. Elles invitent d'ailleurs les hommes à se pencher sur leur histoire : « Lisez Toussaint Louverture, Victor Schœlcher, Lamartine, Victor Hugo, aussi bien que les œuvres des grands philanthropes, vrais émancipateurs des races et des classes et demandez-vous d'où vous venez. Demandez-vous à quel prix vous avez obtenu vos droits ? Par des révolutions ! Ces

¹⁵ L'*Echo de Pointe-à-Pitre*, mercredi 30 octobre 1918, n°1.

¹⁶ L'*Echo de Pointe-à-Pitre*, 20 avril 1919, 17^e édition.

¹⁷ L'*Echo de Pointe-à-Pitre*, le 10 août 1919, 28^e édition.

¹⁸ Ibidem.

¹⁹ Ibidem.

²⁰ Par rapport à leur statut colonial.

abominations ont proclamé l'injustice, commis des iniquités, décrété des abus, attenté à la liberté individuelle, ébranlé l'humanité. Ce sont ces révolutions qui ont fait tomber l'aristocratie, les monarchies, les royautes, et vous êtes tous des fils de ces révolutions. Nous n'avons donc rien à vous envier pour votre émancipation que vous avez obtenue par la Terreur et l'Intimidité, que vous avez ramassée dans le sang. Nous, femmes, nous n'avons pas besoin de ces genres de révolutions pour obtenir de notre côté notre émancipation qui s'affirme aujourd'hui par les idées que nous avons sans cesse prêchées. C'est la raison qui a été notre arme de combat. »²¹ Elles conçoivent le suffrage universel comme une arme de libération et entendent bien l'utiliser comme l'avaient fait leurs pères en 1789 et en 1848 : « Il faut que vous preniez l'habitude d'assister fréquemment aux assemblées délibérantes du conseil municipal où vous puiseriez l'instruction nécessaire pour devenir de bonnes citoyennes, sachant comprendre le suffrage universel qui était une arme entre les mains de nos pères de 48 et de 89 et qui leur ont permis d'obtenir leur libération définitive ». ²²

L'évocation de ces grandes dates historiques n'est pas fortuite. Celles-ci symbolisent la victoire des opprimés sur leurs oppresseurs, du peuple sur l'aristocratie, de la raison et de la justice sur l'iniquité. Pour les femmes cependant, elles ont été des rendez-vous manqués avec la reconnaissance citoyenne.

À la lumière des discours des femmes de l'*Echo de Pointe-à-Pitre*, c'est une réappropriation de la mémoire de l'esclave que proposent ces femmes, ce qui ouvre le champ à une réinterprétation de la situation des femmes antillaises au lendemain de l'esclavage. L'abolition de l'esclavage et l'octroi de la citoyenneté aux « nouveaux libres » ont symbolisé l'avancée suprême vers « l'humanité » déniée jusque-là aux esclaves, leur droit d'accéder à la « famille nationale ». Or les femmes récemment libérées ne jouissent pas de ces droits, elles sont toujours des « citoyennes passives », tout comme les femmes françaises de la métropole.

Colonisation, rapports dominateurs/dominés et universalité de la condition féminine

Ce changement dans la condition de la femme -de l'état servile à celui de libre- va également s'accompagner d'une redéfinition de son rôle et de sa place dans la société, qui tend à imiter le modèle de la société bourgeoise. Comme le rappelle Myriam Cottias, « cette égalité de principe [entre citoyens français et nouveaux libres] avait aussi des conséquences importantes car elle signifiait pour les femmes l'attribution d'un rôle secondaire, sur le plan légal »²³.

Durant la période esclavagiste, les femmes esclaves effectuaient comme les hommes les travaux rudes des champs. Leur « race » et leur « classe » ne leur donnaient pas le privilège de jouir du même statut que les femmes blanches. Au cours de la période post-esclavagiste, le nouveau libre sera mis au centre du projet de régénération de la société, dans laquelle le patriarcat cherchait à s'imposer. A l'époque, les familles se composaient pour l'essentiel de femmes seules élevant leurs enfants et, dans les classes populaires, l'Eglise peinait à imposer le modèle de la famille nucléaire. En revanche, les femmes blanches ou de couleur issues de la bourgeoisie étaient plus enclines à se marier et à fonder une autre unité familiale²⁴. Ainsi la femme affranchie qui avait su garder jusque-là une certaine « indépendance »²⁵, se voyait confiner dans le même rôle et les mêmes valeurs bourgeoises que les femmes métropolitaines.

Les féministes de la métropole avaient également recours à la métaphore de l'esclavage dans leurs discours sur l'émancipation. Y a-t-il eu une période où la similarité des conditions esclave et

²¹ L'*Echo de Pointe-à-Pitre*, 30 mai 1919, 18^e édition.

²² L'*Echo de Pointe-à-Pitre*, mercredi 30 octobre 1918, n°1. « Appels aux femmes guadeloupéennes ».

²³ Op. cit., Myriam COTTIAS, « Mariage et citoyenneté dans les Antilles françaises (XVII^e-XX^e) : de l'esclavage à la femme poto mitan »..., p.319.

²⁴ Christelle Dina HELMANY, *Femmes et féminisme. Le féminisme associatif à la Martinique, 1944-1970*, Maîtrise d'Histoire, Université des Antilles Guyane, année 1998-99, p.41-42.

²⁵ De plus, le code noir et sa logique d'exploitation extrême de la force de travail (femmes, enfants, adultes, vieillards) tendaient plus à séparer les familles qui se constituaient sur la plantation qu'à les unir, rendant difficile la formation de cellules familiales. Les femmes esclaves n'étaient pas soumises au modèle patriarcal et portaient souvent la responsabilité des enfants.

féminine aurait pu mobiliser les uns pour la lutte de l'autre ? De nombreux travaux²⁶ se sont interrogés sur le rôle des femmes blanches dans les sociétés coloniales et leur fonction de légitimation idéologique du système esclavagiste. Comme l'a suggéré Nelly Schmidt²⁷, Victor Schœlcher²⁸ déplorait en 1840 qu'il n'ait existé en France –à l'exemple de la Grande-Bretagne– aucune société de femmes pour l'abolition de l'esclavage des Noirs. Schœlcher questionnait en quelque sorte la solidarité entre femmes et esclaves, car influencé lui-même par Fourier, il estimait que les progrès sociaux étaient en rapport avec la liberté de la femme. Il établissait ainsi en 1841 une certaine analogie entre la condition des femmes et celle des esclaves, car selon lui « toutes les servitudes se touchent et les mêmes causes produisent les mêmes effets »²⁹. C'est sans doute à son instigation que les « Dames de Paris » publièrent une pétition en août 1847 dans le journal *L'abolitionniste français*, dans laquelle elles exprimaient leur compassion pour le sort des femmes esclaves : « si l'homme est misérable dans l'état de servitude, la femme l'est encore plus »³⁰.

Néanmoins le témoignage d'Adèle Riby, propriétaire d'habitation en Guadeloupe et porte-parole de la réaction blanche anti-abolitionniste révèle la force des préjugés de couleur dans les colonies face à l'extension du suffrage universel. Adèle Riby n'approuvait nullement l'octroi du vote aux nouveaux libres, alors que les femmes blanches ne jouissaient toujours pas de ce droit : « je ne prévoyais pas que la prudence gouvernementale qui avait éloigné la femme appellerait la brute, car la république a pu faire des libres mais à coup sûr elle n'a pas fait des hommes dans l'acception du mot. Ces nouveaux citoyens étaient naguère des créatures esclaves, ils sont aujourd'hui des créatures libres »³¹. À ses yeux, l'égalité politique qui résultait de l'abolition de l'esclavage n'effaçait pas l'origine servile des nouveaux libres, pas plus qu'elle ne leur restituait leur humanité.

Ailleurs également, les femmes ont utilisé la métaphore de l'esclavage pour dénoncer leur assujettissement. Jean Fagan Yellin, en prenant l'exemple d'Angelina Grimké, féministe et suffragette américaine de la première moitié du XIX^e siècle, rappelle comment l'esclavage des femmes noires a permis aux féministes américaines de se rendre compte de leur propre exclusion et de dénoncer le poids du patriarcat : « *She believed that in a patriarchal America where slavery was*

²⁶ *La femme dans les sociétés coloniales*, Table ronde CHEE, SRHSE, IHPOM. Centre d'histoire de l'expansion européenne, Université de Leiden, n°19, Etudes et documents, Aix, 1984 ; Yvonne KNIBIEHLER, Régine GOUTALIER, *La femme aux temps des colonies*, Paris, Stock, 1985 ; Simon KATZENELLENBOGEN, « Femmes et racisme dans les colonies européennes », dans *Clio, Femmes du Maghreb*, n°9, 1999 ; Hilary BECKLES, « Sexe et genre dans l'historiographie de l'esclavage caraïbe », *Histoires et identités dans la Caraïbe. Trajectoires plurielles*, Mamadou DIOUF et Ulbe BOSMA (dir.), Paris, Karthala, 2003 ; Anne HUGON, *Histoire des femmes en situation coloniale. Afrique et Asie, XX^e siècle*, Paris, Karthala, 2004. Cette question a été largement débattue dans l'historiographie anglo-saxonne : Nupur CHAUDHURI, Margaret STROBEL (dir.), *Western Women and Imperialism : Complicity and Resistance*, Bloomington, Indiana, Indiana University Press, 1991 ; Moira FERGUSON, *Subject to Others: British Women Writers and Colonial Slavery, 1670-1834*, New York: Routledge, Chapman and Hall, 1992 ; Antoinette Burton, *Burdens of History: British Feminists, Indian Women, and Imperial Culture, 1862-1915*, Chapel Hill & London, University of North Carolina Press, 1994 ; Julia CLANCY-SMITH, Frances GOUDA, (dir.), *Domesticating the Empire : Languages of Gender, Race, and Family Life in French and Dutch Colonialism*, Charlottesville, Virginia, University Press of Virginia, 1998 ; Ruth Roach PIERSON, Nupur CHAUDHURI (dir.), *Nation, Empire, Colony : Historicizing Gender and Race*, Bloomington, Indiana, Indiana University Press, 1998.

²⁷ Nelly SCHMIDT, « Note sur Victor Schœlcher et le rôle des femmes dans les sociétés post-esclavagistes des Antilles au XIX^e siècle », *La femme dans les sociétés coloniales*, Table ronde CHEE, SRHSE, IHPOM. Centre d'histoire de l'expansion européenne, Université de Leiden, n°19, Etudes et documents, Aix, 1984, p.216.

²⁸ Homme politique français (1804-1893), connu pour son combat pour l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises. Il voyagea et publia de nombreux ouvrages, analysant notamment les sociétés coloniales des Caraïbes, le système esclavagiste et les phénomènes de résistance des esclaves. Il fut le promoteur d'une politique d'assimilation des droits politiques des citoyens des colonies à ceux de la France.

²⁹ Op. cit., Nelly SCHMIDT, p.219.

³⁰ Gilbert PAGO, *Les Femmes et la liquidation du système esclavagiste à la Martinique, 1848-1852*, Ibis Rouge éditions, 1998, p.203.

³¹ Archives Départementales de la Guadeloupe, Fmc 262. Tiré de *Le commercial*, 19 juillet 1848.

institutionalized, all women were in a sense slaves »³². La participation des féministes américaines dans les mouvements abolitionnistes leur a permis de lier les deux luttes: « *The antislavery feminists had encoded the image of the enchained female to signify both woman's oppression and her struggle against that oppression* »³³. Comme le souligne également Angela Davis, « au Nord, les femmes blanches de la classe moyenne et les jeunes « ouvrières des filatures » utilisaient fréquemment la métaphore de l'esclavage pour décrire leur oppression. Les représentantes des milieux aisés, insatisfaites de leurs conditions de vie, commencèrent à dénoncer l'esclavage du mariage. Pour les travailleuses, l'exploitation économique sur le lieu de travail rappelait étrangement l'esclavage. Le principal intérêt de cette comparaison fut de créer certaines affinités entre les Blanches de la classe moyenne et tous ceux pour qui l'esclavage signifiait les fouets et les chaînes »³⁴. Selon Jean Fagan Yellin, les abolitionnistes féministes, en comparant ces deux types d'oppression, ont « travesti » la dure condition des femmes esclaves : « ... *by collapsing the literal enslavement of black women into the figurative enslavement that they felt they suffered, white free antislavery feminists obscured the crucial differences between the experience of women who were held as chattel and their own experience* »³⁵.

Les femmes de l'*Echo* soulignaient l'universalité de la condition féminine: « ...la Femme est la plus abandonnée des victimes de l'exploitation humaine. »³⁶ Leur solidarité se manifestait à travers leurs contacts avec le journal *La Voix des femmes*, *Les Annales*, d'où elles puisaient et reproduisaient quelques articles sur le féminisme et le suffragisme. Elles évoquaient souvent la lutte menée par leurs « sœurs » de la métropole, qui devait servir d'exemple. Cette position changera radicalement dans les années 1940, quand les associations féministes de la Guadeloupe réintégreront dans leurs discours la notion de lutte de race et de classe.

Répercussions des discours de l'Echo dans la société guadeloupéenne

L'utilisation de la métaphore de l'esclavage n'est pas récente, mais sa réappropriation par les femmes antillaises dans leurs revendications est tout à fait singulière. En effet, la population noire avait déjà eu recours à la mémoire de l'esclavage comme fer de lance contre la tyrannie des colons et l'exploitation des usiniers. Le journal *Le Peuple* par exemple, organe de presse socialiste des Antilles, lutte dès 1891 pour l'émancipation de la masse noire qu'il estime encore en esclavage et pour l'amélioration de son statut social et politique³⁷. Par la suite, le journal *Emancipation* (1903-1912) dirigé par Légitimus, chef de file du parti socialiste, reprenait à son compte ce discours et revendiquait une plus grande intégration de la majorité démographique et sociale noire dans le système politique³⁸. Les femmes de l'*Echo* étaient donc conscientes de ces discours qu'elles mobilisèrent à leur tour, afin de sensibiliser les hommes guadeloupéens au sort des femmes.

Comme l'a montré le travail de Maggy Eluther sur la persistance de la mémoire de l'esclavage dans la presse en Guadeloupe et en Martinique, « les images liées à l'esclavage sont utilisées afin de sensibiliser la partie de la population la plus pauvre des colonies sur sa condition sociale. La mémoire de l'esclavage s'inscrit dans un discours marxiste. Ces idéologies sont déterminantes dans la formation identitaire du colonial »³⁹.

³² Jean FAGAN YELLIN, *Women and sisters: The antislavery feminists in American culture*, New Haven, Yale University, 1989, p.78.

³³ Ibid., p.99-100.

³⁴ Angela DAVIS, *Femmes, race et classe*, Paris, Des femmes, 1983, p.46.

³⁵ Jean FAGAN YELLIN, op. cit., p.78.

³⁶ L'*Echo de Pointe-à-Pitre*, mercredi 30 octobre 1918, n°1.

³⁷ Josette FALLOPE, *Esclaves et citoyens. Les noirs à la Guadeloupe au XIXe siècle dans les processus de résistance et d'intégration (1802-1910)*, Basse-Terre, Société d'Histoire de la Guadeloupe, 1992, p.540.

³⁸ Jean- Pierre SAINTON, *Les nègres en politique, couleur, identités et stratégies de pouvoir en Guadeloupe au tournant du siècle*, t.1, Thèse de doctorat, Université de Provence, Aix-Marseille 1, 1997, p.190.

³⁹ Maggy ELUTHER, *La mémoire de l'esclavage à travers la presse en Guadeloupe et en Martinique de 1880 à 1914*, Mémoire de maîtrise, Université des Antilles Guyane, 2003, p.13.

L'idée d'une continuité sociale de l'esclavage à la République était donc vécue comme une offense à l'idéal démocratique prôné par ce régime⁴⁰; la mémoire de l'esclavage est ainsi utilisée pour réveiller les consciences et déclencher un processus identitaire chez le colonial soumis⁴¹. Cependant, force est de constater que cette prise de conscience de la marginalisation de la population noire n'allait pas de pair avec la reconnaissance de l'assujettissement de la femme.

Au grand désarroi du comité de rédaction de l'*Echo*, après un an de publication, le journal doit faire face à de graves difficultés financières, certains abonnés refusant de payer leur contribution. Certains individus aisés de la ville et des communes, qualifiés par les rédactrices de réactionnaires, n'adhéraient pas aux idées du journal. L'exemple d'un ancien notaire qui refusa l'abonnement au journal l'illustre bien : « Il y a jusqu'à un certain ancien notaire à qui nous réclamions son abonnement et qui s'est permis de tenir ce langage à notre recettier : -« Je ne veux pas de ce journal, ne continuez pas à me l'envoyer, car je ne suis pas féministe. Cette idée ne prendra jamais ici ». – « Cette idée prendra, au contraire, lui répondit notre recettier, car elle est propagée par la femme. Et l'ancien notaire de lui fermer sa porte au nez. Ce petit dialogue nous ouvrit aussitôt les yeux et nous comprimés par quels individus notre œuvre était combattue ».⁴²

En mai 1919, l'annonce du vote du projet de loi accordant aux femmes le suffrage intégral⁴³ provoque un déferlement de propos antiféministes. Comme le relate Dame Th. Pierre : « L'éligibilité des femmes aux assemblées élues, déclarent-ils, c'est le désordre dans les ménages. C'est le trouble porté dans les unions, c'est du scandale, c'est de l'anarchie, c'est l'oligarchie dans la Démocratie, c'est l'abomination dans la désolation, cette loi a été votée par des fous.»⁴⁴ Les collaboratrices de l'*Echo* reprochent à leurs homologues masculins leur obstination à vouloir perpétuer une situation qui en réalité les avantagerait : « À vous donc toutes les faveurs, tous les plaisirs, toutes les douceurs, tous les privilèges, toutes les joies. À nous femmes, toutes les humiliations, toutes les atrocités, toutes les injustices, toutes les vexations, toutes les cruautés, n'est-ce pas !⁴⁵

Le combat à mener s'avérait certes dur, néanmoins les collaboratrices de l'*Echo* espéraient compter sur la confiance de leurs lecteurs, et persévérer dans leur lutte : « Ces difficultés n'ont pas fait flétrir la majorité des membres du comité. Le jour et le plus souvent la nuit, nous étions à notre poste de combat, encouragés en raison de cela même par nos amis lecteurs qui nous criaient de persévérer car ceux-là n'ont jamais douté de la beauté de notre œuvre. Elle a si bien fait son chemin, que nos confrères de la presse locale ont marché sur notre trace⁴⁶ ».

Grâce au soutien du socialiste Gaston Erlace, directeur de l'*Echo*, le journal s'oriente vers une politique plus militante : « Au point où nous sommes parvenus, il ne sera pas superflu en imprimant au journal une nouvelle orientation par son entrée dans la politique militante... [...] En attendant, nous nous groupons autour d'un chef, qui nous donne chaque jour la preuve de son attachement, de son dévouement, de son endurance à la cause que nous défendons. En lui confiant la direction politique du journal en sa qualité de fondateur, le groupe des Dames du comité n'entend nullement abandonner son programme...⁴⁷ ». D'autres socialistes guadeloupéens, comme F. Angereau Lara, directeur du journal *Action* (fondé en 1919) encourage les femmes à se joindre à l'*Echo* pour « semer le bon grain » et répandre la propagande féminine⁴⁸. Les propos de Gaston Erlace concernant les adversaires du féminisme en dit long sur l'opposition des hommes antillais au vote

⁴⁰ Ibid, p.65.

⁴¹ Ibid, p.87.

⁴² L'*Echo de Pointe-à-Pitre*, 20 avril 1919, 17^e édition.

⁴³ En mai 1919, la chambre des députés française vote à une grande majorité le suffrage intégral (droit de vote des femmes dans toutes les élections), décision qui sera bloquée par le veto du Sénat, jusqu'après la deuxième guerre mondiale.

⁴⁴ Ibid., 30 mai, 1919, 21^e édition.

⁴⁵ Loc.cit.

⁴⁶ L'*Echo de Pointe-à-Pitre*, 20 avril 1919, 17^e édition.

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ L'*Echo de Pointe-à-Pitre*, année 1919, 7^e édition.

féminin : « Vous aurez de redoutables adversaires à combattre, voir même, dans la personne de vos maris -qui vous considèrent là comme une machine à plaisir, bonne tout au moins à enfanter et ne vous pardonneront point de vous trouver avec eux devant des urnes. À ce point de vue, il vous appartient de connaître avant tout ceux qui sont pour ou contre vous ».⁴⁹

Le discours des féministes de l'*Echo de Pointe-à-Pitre* révèle bien la complexité des relations de pouvoir en situation coloniale. En dénonçant leur condition esclave dans le système patriarcal et en invitant les hommes à se rappeler leur lutte pour l'abolition de l'esclavage, elles tentent de les convaincre que leur aspiration à l'égalité n'en est pas différente. Leurs propos dénoncent la continuité entre l'esclavage et le colonialisme, qui ont produit des dynamiques fort ressemblantes : domination de l'homme sur l'homme et domination de l'homme sur la femme.

Leur discours questionne ainsi l'expérience des genres par rapport à la domination coloniale, car elles la concevaient comme une double oppression. Loin de se poser en victimes, elles reprennent la métaphore de l'esclavage pour s'en servir comme arme d'émancipation. Cette métaphore, bien qu'utilisée par d'autres féministes, acquiert un tout autre sens, par le fait même que ces féministes guadeloupéennes sont issues d'une société qui a connu l'esclavage. Nous pouvons entrevoir dans les discours de l'*Echo* le désir de ramener la question du suffrage féminin à un niveau local et d'en débattre au sein même de la société guadeloupéenne. La réaction des hommes montre à quel point il était difficile à cette période de concevoir l'égalité politique entre hommes et femmes et comment les constructions culturelles justifiaient l'oppression des femmes.

Dans les sociétés coloniales, la femme semble « prise en otage », car elle doit interagir à un double niveau pour revendiquer ses droits: avec la société dans laquelle elle vit, et avec le pouvoir métropolitain dont dépend cette même société. Les féministes de l'*Echo* n'évacuent pas pour autant leur solidarité avec les femmes de la métropole, dont la lutte sert de modèle, soulignant ainsi la complexité des rapports dominateurs/dominés. Leur lutte émancipatrice se veut également pacifique, et même si à l'époque leurs propos n'obtiennent qu'un faible écho dans la société guadeloupéenne, ces femmes se posent en protagonistes conscientes de leur histoire et de leurs droits.

⁴⁹ Ibid., 30 août 1919, 30^e édition. « Une visite de notre Directeur aux Dames de Saint-Louis ».